



Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

Sizun, le 25 Février 2026

Assemblée générale 2025 et Assemblée générale extraordinaire du GMB

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que l'**Assemblée Générale 2025** du Groupe Mammalogique Breton se tiendra **le samedi 28 Mars 2026 à partir de 9h30 à la Ferme des Foloisons -Métairie de Bodevrel- 56 220 Pluherlin (56)**. Cette année, une **Assemblée Générale Extraordinaire** est convoquée par la même occasion afin d'effectuer une modification des statuts. Conformément à nos statuts, un quorum d'1/3 est requis pour cette assemblée extraordinaire (ne peuvent voter que les adhérents 2025 et/ou 2026). Il est donc important que nous soyons nombreux à y participer. Les personnes ne pouvant se rendre disponibles sont invitées à **donner leur pouvoir** à un autre adhérent. Par ailleurs, les personnes souhaitant intégrer le Conseil d'Administration sont invitées à se faire connaître au plus vite.

Le programme de la journée sera le suivant :

9h30 à 10h00 : Café d'accueil

10h00 à 12h00 : **Assemblée Générale**

1. Bilan moral par la co-présidence,
2. Bilan d'activités 2025 par le coordinateur 2025
3. Bilan financier 2025 par Ronan Nédélec, Trésorier et Boris VARRY, Vice Trésorier
4. Prévisionnel 2026 par Ronan Nédélec, Trésorier,
5. Lecture du rapport 2026 par le commissaire aux comptes,
6. Affectation du résultat 2025,
7. Programme d'actions 2026 par le coordinateur 2026
8. Vote des bilans et élections au Conseil d'Administration

12h00 à 12h30 : **Assemblée Générale Extraordinaire**

1. Présentation des modifications des statuts
2. Vote et résultat

Un document contenant les bilans moral, d'activité et financier vous sera envoyé dans quelques jours ainsi que le texte pour la modification des statuts.

12h30-13h30 : pique-nique tiré du sac

13h30 -14h00 : présentation Paysans de Nature

14h00-17h00 : terrain en équipes sur des fermes du secteur. Prévoir une tenue de terrain adaptée à la météo du moment.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président, Benoit BITHOREL

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29 450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 contact@gmb.bzh 🌐 www.gmb.bzh
- **Antenne Côtes d'Armor** : ✉ 18 C rue du Sabot, 22 440 Ploufragan ☎ 02 96 61 06 64 📧 meggane.ramos@gmb.bzh
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon ☎ 02 23 63 40 58
📧 thomas.le-campion@gmb.bzh
- **Antenne Loire-Atlantique** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon
☎ 02 23 63 40 58

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de la FNE-Bretagne.





Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

Assemblée Générale 2025 Pouvoir

Je soussigné, (NOM – Prénom), adhérent du Groupe Mammalogique Breton (GMB), à jour de ma cotisation en 2025 donne pouvoir de vote à (NOM – Prénom), adhérent du GMB, lui/elle-même à jour de sa cotisation en 2025 pour l'Assemblée Générale du GMB qui se déroulera le 28 mars 2026 à PLUHERLIN (56). Ce pouvoir permet à mon représentant de participer au vote du bilan moral, du bilan d'activité et du bilan financier, si je n'ai pas voté par correspondance, et à l'élection des membres du Conseil d'Administration du Groupe Mammalogique Breton.

Fait le,

Signature :

à

Attention : chaque adhérent à jour de sa cotisation 2025 et présent à l'AG ne peut disposer que de deux pouvoirs nominatifs.

Assemblée Générale Extraordinaire Pouvoir

Je soussigné, (NOM – Prénom), adhérent du Groupe Mammalogique Breton (GMB), à jour de ma cotisation en 2025 et/ou en 2026 donne pouvoir de vote à (NOM – Prénom), adhérent du GMB, lui/elle-même à jour de sa cotisation en 2025 et/ou en 2026 pour l'Assemblée Générale Extraordinaire du GMB qui se déroulera le 28 mars 2026 à PLUHERLIN (56). Ce pouvoir permet à mon représentant de participer au vote de la modification des statuts.

Fait le,

Signature :

à

Attention : chaque adhérent à jour de sa cotisation 2025 et/ou 2026 et présent à l'AG extraordinaire ne peut disposer que d'un pouvoir nominatif.

Envoi des pouvoirs et contact pour informations supplémentaires : contact@gmb.bzh / 02 98 24 14 00

**Pour des questions pratiques, nous vous invitons à vous inscrire, si vous participez à nos
Assemblées générales, en complétant le [formulaire ici](#)**

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29 450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 contact@gmb.bzh 🌐 www.gmb.bzh
- **Antenne Côtes d'Armor** : ✉ 18 C rue du Sabot, 22 440 Ploufragan ☎ 02 96 61 06 64 📧 meggane.amos@gmb.bzh
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon ☎ 02 23 63 40 58
📧 thomas.le-campion@gmb.bzh
- **Antenne Loire-Atlantique** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon
☎ 02 23 63 40 58

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de la FNE-Bretagne.

